COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'université mobilisée, les personnels aux côtés de la jeunesse pour le service public de l'enseignement supérieur et la recherche

Après les mobilisations du 15 septembre pour le budget, les conditions de travail et d'accueil des étudiantes et des étudiants dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) et du 29 septembre sur les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique, **la journée de mobilisation du 6 octobre des lycéen·nes et étudiant·es sur leurs conditions d'étude a été une réussite, avec la plupart des universités mobilisées et plus d'une cinquantaine d'entre elles bloquées ou fermées.** Nos organisations soutiennent un mouvement dont les revendications sont en convergence avec celles que nous portons pour le service public de l'ESR : créations de postes, meilleurs encadrements des étudiant·es, suppression des droits d'inscription différenciés pour les étudiant-·es extra-communautaires, accueil de tous les néo-bacheliers et bachelières dans les filières de leur choix, etc. Le gouvernement doit entendre la colère de la jeunesse et y apporter des réponses qui doivent notamment se traduire par des mesures budgétaires d'urgence dans le PLF 2027.

Le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU rappellent en outre qu'exiger le passage à l'enseignement à distance en cas de mouvement social et de fermeture administrative d'un bâtiment n'est pas réglementaire et s'apparente à un contournement du droit de grève et de mobilisation des personnels et des étudiant·es. Les jours où un préavis de grève a été déposé par les syndicats, **chaque enseignant·e a la liberté, y compris le jour même, de décider seul·e de sa participation ou non au mouvement de grève,** ce qui est incompatible avec l'organisation par avance de modalités de contournements de la grève. **Chaque étudiant·e doit avoir la liberté de participer au mouvement en ne se rendant pas en cours** ; ce qui est incompatible avec l'organisation de contrôles ou d'examens ces jours-là et avec la comptabilisation de leurs absences ou avec toute autre forme de sanction.

Dans ce contexte, le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU sont aux côtés des étudiant·es et des lycéen·nes et soutiennent leur mobilisation pour la défense de leurs conditions d'études. Ils appellent à poursuivre et amplifier la mobilisation par la *manifestation et la grève*, en étant aux côtés des lycéen·nes et des étudiant·es *jeudi 8 octobre*.

Nos organisations réunissent leurs instances pour décider des modalités d'action pour la semaine prochaine, notamment un temps fort spécifique enseignement supérieur et recherche publics.

Paris, le 7 octobre 2026

SNESUP-FSU – Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr
SNASUB-FSU – Tél. : 06 45 25 60 91 – secretariat@snasub.fr – www.snasub.fsu.fr
SNCS-FSU – Tél. : 01 49 58 34 09 – sg@sncs.fr – www.sncs.fr

F.S.U. ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN